ARBALÈTE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:04)

[1] ARBALÈTE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW XXV 109b : arcuballista

Définition Instrument en forme d'arc, qui sert à retirer des corps étrangers, comme un dard ou une flèche, d'une partie du corps.

Notes

- var ARBALAISTE Note encyclopédique

 Dans les textes médicaux du moyen âge, on trouve peu d'informations sur cet instrument. La définition donnée est celle de Jean Tagault dans son traité*Les Institutions chirurgiques, nouvellement traductes de latin en francoys*, imprimé en 1549 à Lyon chez Guillaume Rouille, pages 245ss., où on en trouve également une représentation. [MGoyens]

Citations

- Du .2. C'est a savoir des estrumens o les quiex les choses fichiees ou cors sont traites, [...] Arbalaiste est conneue tres bien ; ele est bone pour traire en aucun cas.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 611, p. 152.*
- Et se il soufisent, soit lié le membre où est le fer a un ferme tref fermement, puis soit tendue une arbalaiste fort, et soit lie bien fort a la corde de l' arbalaiste l'extremité et le dehors de l'estrument qui doit estre trait de la plaie, puis soit empainte et traite la corde de l' arbalaiste , ausi com se l'en vousist traire.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 630, p. 156.*